

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20111007-2011_B398-DE
Date de signature : -
Date de réception : 21/10/2011
 Acte rendu exécutoire par application des formalités de télé-transmission au Contrôle de Légalité 



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2011_B398

OBJET : Politique culturelle - Politique culturelle -Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions et approbation d'un avenant à une convention pluriannuelle d'objectifs

Le 7 octobre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 septembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à SLISSA Monique - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy

Excusé(s) :

BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 7 OCTOBRE 2011

Rapporteur : Monsieur Jean BONFILLON

Objet : Politique Culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions et approbation d'un avenant à une convention pluriannuelle d'objectifs

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2001-A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 la Communauté décidait de la création d'un fonds d'intervention permettant d'aider financièrement par des subventions les initiatives culturelles de portée intercommunale développées par les associations ou les communes membres. Cinq des subventions présentées dans ce rapport sont inférieures à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs : Centre d'Etudes pour la Pensée Antique, Festival Provence Lubéron, l'OMC Ventabren, le Hay's Club du Pays d'Aix et Les Ecritures Croisés pour un montant total de 38 600€.

Le Centre Socio Culturel Jean-Paul Coste bénéficie d'une convention pluriannuelle d'objectifs pour les exercices 2010/2011/2012. Ce rapport propose l'approbation d'un avenant à cette convention pour un montant supplémentaire de 60 000 €.

Exposé des motifs :

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- le montant du Fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.
- Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.
- La participation communautaire est limitée de la manière suivante :
 - ⇒ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).
- L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.
- Toutes les demandes de subvention qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires des communes concernées.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la CPA n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles. (**Délibération 2003-A312, du 12 Décembre 2003**)

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base de la liste ci-jointe de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du fonds d'intervention à destination des associations. Ces dossiers ont reçu un avis favorable de la Commission Culture du 14 Septembre 2011.

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2001_A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 décidant de la création d'un fonds d'intervention pour l'action culturelle ;

VU la délibération n°2003_A312, du Conseil Communautaire du 12 décembre 2003 instituant la mise en place d'un guichet unique pour les demandes des subventions ;

VU la délibération n°2005_B086 du Bureau Communautaire du 8 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2010_B068 du Bureau Communautaire du 4 février 2010 relative à l'approbation de la convention pluriannuelle avec le Centre socio-culturel JP COSTE ;

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **ATTRIBUER** les subventions suivantes :

-1000€ à l'association « Centre d'études sur la pensée antique » -Aix en Provence- N°GU : 2011-00927

-2000€ à l'association « Festival Durance Lubéron »-pour la diffusion de spectacles lyriques-N° GU : 2011-00281.

-18 000 € à l'association Office Municipal de la Culture de Ventabren pour un Festival jeune public. N°GU : 2011-00959.

-600 € à l'association Hay's Club du Pays d'Aix (Aix-en-Provence) pour le 20^{ème} anniversaire de la République d'Arménie. N°GU : 2011-00894.

- 17 000 € à l'association Les Ecritures Croisés (Aix-en-Provence) pour la Fête du livre 2011 ayant pour invité : Carlos Fuentes . N°GU : 2011-000245

➤ **ATTRIBUER** la subvention suivante avec avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs

- 60 000 € à l'association Centre Socio-Culturel J.P Coste (Aix) afin de soutenir des actions de médiation culturelle et citoyenne dans le cadre de Marseille-Provence 2013 sur le site du Bois de l'Aune au bénéfice de l'ensemble du territoire de la C.P.A. N°GU : 2011-000119.

➤ **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents et notamment l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Centre Socio-Culturel J.P Coste ;

- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 65 74

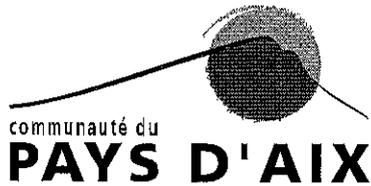
Commission 14/09/11 : subventions sans convention

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Bilan N-1	Montant accordé	Remarques
2011-00927	Centre d'études sur la pensée antique "Kairos Kai Logos"	Aix-en-Provence	Cycles de conférences	octobre à décembre 2011	-	13 100 €	3 000 €	-	1 000 €	Labellisée
2011-00281	Festival Durance Luberon	La Roque d'Anthéron	diffusion de l'opéra de S. Rochmaninov "Aleko" au Puy Sainte Réparate; Diffusion de chants sacrés et de musique baroque à La Roque d'Anthéron; Diffusion du conte musical de Schumann "Le pèlerinage de la Rose" au Puy Sainte Réparate	Du 21 au 23 août 2011; 15 octobre 2011 et 19 juin 2011; 22 août 2011	2 000 €	31 460 €	3 000 €	Ok RAS	2 000 €	Labellisée
2011-00959	OMC Ventabren	Ventabren	Festival jeune public "Des étoiles plein la malle"	A partir du 14 octobre 2011	1ère demande	60 000 €	38 000 €	-	18 000 €	Projet communautaire

2011-00894	Hay's Club du Pays d'Aix	Aix-en-Provence	20ème anniversaire de la République d'Arménie	23-sept-11	3 500 €	2 000 €	600 €	Sous réserve du bilan de l'an dernier	600 €	-
2011-00245	Les Ecritures Croisées	Aix en Pce	Fête du livre, à la cité du livre, consacrée à l'écrivain mexicain: Carlos Fuentes.	Du 13 au 16 octobre	12 000 €	146 000 €	25 500 €	OK RAS	17 000 €	labellisée

Commission du 14/09/11

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Bilan N-1	Montant accordé	Remarques
2011-00119	Centre Socio-Culturel JP Coste	Aix en Pce	Fonctionnement : Médiation culturelle et citoyenne sur la salle du Bois de l'Aune	Année 2011	40 000 €	1 604 000 €	60 000 €	Ok RAS	60 000 €	Labellisée



Direction de la CULTURE

AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE
D'OBJECTIFS 2010 - 2012

Entre

La Communauté du Pays d'Aix,

Sise CS 40868, 13 626 Aix-En-Provence Cedex 1, représentée par Madame Maryse JOISSAINS MASINI, son Président dûment habilitée à l'effet des présentes, par délibération du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009.

Désignée sous le terme « **La Communauté** »,

Et

L'Association dénommée « Centre Socio Culturel Jean-paul Coste »

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 217 Avenue Jean-Paul Coste .N° siret : 3000 961 61 000 17.code APE : 94 99Z, représentée par son Président, Madame Janine BERGE

Désignée sous le terme l' « **association** »,

D'autre part.

ARTICLE 1. - OBJET DE L'AVENANT

Considérant que l'association bénéficie d'une convention pluriannuelle ayant pour objet une subvention de fonctionnement fixée à 40 000 € sur 3 ans (2010/ 2011 / 2012) sous réserve de l'annualité budgétaire.

Pour l'exercice 2011, la Communauté du Pays d'Aix s'engage à soutenir l'association en lui versant une subvention complémentaire à hauteur de 60 000 €, afin de soutenir des actions de médiation culturelle et citoyenne dans le cadre de Marseille-Provence 2013 sur le site du Bois de l'Aune au bénéfice de l'ensemble du territoire de la C.P.A.

ARTICLE 2. - MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Cette subvention de fonctionnement est versée selon les modalités de paiement fixées lors du Bureau du 08 avril 2005 n° délibération : 2005-B086

Fait à Aix-En-Provence, le

En 3 exemplaires originaux

Pour la Communauté du Pays d'Aix

Pour l'Association

Le Président

Le Président

Maryse JOISSAINS-MASINI

Janine BERGE

Application de la

délibération n°

Bureau du

Annexe : budget prévisionnel de l'opération

DEMANDE DE SUBVENTION 2011

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION

Ne pas indiquer les centimes d'euros

Budget Prévisionnel initial.

DEFICIT REPORTE :		EXCEDENT REPORTE :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	72 000	70 - Vente de produits finis, prestations de services	745 000
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	834 000
Fournitures administratives		Détail (à détailler)	375 000
		
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	12 000
		
61 - Services extérieurs	101 000	Département (s)	44 000
Sous-traitance générale		
		Commune (s)	274 000
Locations mobilières et immobilières		
Entretien et réparation		Communauté du Pays d'Aix <i>(indiquer le montant total des subventions, soitôt auprès de la CPA)</i>	68 000
Assurances		Organismes sociaux (à détailler)	32 000
Documentation		
Divers		Fonds Européens	
		CNAREA (emplois aidés)	
62 - Autres Services extérieurs	233 000	Autres (à détailler)	29 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<i>Hallekhan, Karamatipa...</i>	
Publicité, publications		<i>Mickerrak, C. N. B. K.</i>	
Déplacements, missions et réceptions		75 - Autres produits de gestion courante	25 000
Frais postaux et de télécommunication		Cotisations	
Services bancaires		Autres (à détailler)	
Divers		
63 - Impôts et taxes	64 000	76 - Produits financiers	
Impôts et taxes sur rémunérations		77 - Produits exceptionnels	
Autres impôts et taxes		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
64 - Charges de personnel	1 120 000		
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles	14 000		
68 - Dotations aux amortissements et provisions	20 000		
TOTAL DEPENSES :	1 604 000	TOTAL RECETTES :	1 604 000

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes complètes) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Le budget est en cours d'élaboration.

Signature du Président

Fait à *Aix-en-Provence* le *21/12/2010*

Signature du Président Cachet de l'Association



CENTRE SOCIO-CULTUREL J.P. COSTE
 217, Avenue J-P COSTE
 13100 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 27 32 96 - Fax 04 42 27 56 61
 E.mail : csc.jean-paul-coste@wanadoo.fr

DEMANDE DE SUBVENTION 2011

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION

Ne pas indiquer les centimes d'euros

Budget Prévisionnel initial.

DEFICIT REPORTE :		EXCEDENT REPORTE :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	72 000	70 - Vente de produits finis, prestations de services	745 000
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockables de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	834 000
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	375 000
		
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	12 000
		
61 - Services extérieurs	101 000	Département (s)	46 000
Sous-traitance générale		
Locations mobilières et immobilières		Commune (s)	276 000
Entretien et réparation		
Assurances		Communauté du Pays d'Aix (indiquer le montant total des subventions, sollicité auprès de la CPA)	68 000
Documentation		Organismes sociaux (à détailler)	32 000
Divers		
		Fonds Européens	
62 - Autres Services extérieurs	233 000	CNABEA (emplois aidés)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres (à détailler)	29 000
Publicité, publications		Hakkarh. formation...	
Déplacements, missions et réceptions		
Frais postaux et de télécommunication		75 - Autres produits de gestion courants	25 000
Services bancaires		Cotisations	
Divers		Autres (à détailler)	
63 - Impôts et taxes	44 000	76 - Produits financiers	
Impôts et taxes sur rémunérations		77 - Produits exceptionnels	
Autres impôts et taxes		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
64 - Charges de personnel	1 120 000		
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles	14 000		
69 - Dotations aux amortissements et provisions	20 000		
TOTAL DEPENSES :	1 604 000	TOTAL RECETTES :	1 604 000

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annonces compétentes) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.
le budget est en cours d'élaboration.

Signature du Président

Fait à Aix-en-Provence le 21/12/2010

Signature du Président

Cachet de l'Association

CENTRE SOCIO-CULTUREL J.P. COSTE
217, Avenue J-P COSTE
13100 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 27 32 96 - Fax 04 42 27 56 81
E.mail : csc.jean-paul-coste@wanadoo.fr

OBJET : Politique culturelle - Politique culturelle -Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions et approbation d'un avenant à une convention pluriannuelle d'objectifs

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

21 OCT. 2011

